Élysée et gouvernement — Parti pris

Emmanuel Macron, fossoyeur des libertés

Pris d'une fièvre autoritaire, le président de la République assume désormais d'entraver massivement le droit fondamental à manifester. L'apogée de dix ans d'échecs et d'impuissance, durant lesquels le pouvoir a perdu toute légitimité.

Romaric Godin et Ellen Salvi

22 octobre 2026 à 19h53



Emmanuel Macron lors de la réunion du conseil de sécurité au palais de l'Élysée, à Paris, le 22 octobre 2026. © Photo Teresa Suarez / AFP

Il aura suffi de quelques jours pour que la France bascule. Quelques jours pour que le pouvoir et ses allié·es perdent pied. Quelques jours pour que les libertés fondamentales soient balayées d'un revers de main par celui qui est censé en être le garant. Jeudi 22 octobre, Emmanuel Macron a pris la parole face caméra à l'issue d'un conseil de sécurité organisé à l'Élysée avec les services de renseignement et le gouvernement.

Le président de la République a annoncé que les demandes de manifestation déposées par *« des gens qui n'ont aucune légitimité »* (on entend presque *« des gens qui ne sont rien »* en écho) seraient interdites. *« La doctrine qui a été arrêtée de manière très claire, c'est que partout où il y a une volonté de manifester, de se regrouper, [les demandes] seront interdites par les préfets »*, a-t-il ajouté, insistant sur la nécessité d'*« un retour au calme »*.

Ce qui est aussi clair que la doctrine du chef de l'État, c'est qu'il est désormais le seul en mesure de déclarer qui est légitime pour organiser des manifestations contre son pouvoir et qui ne l'est pas. Une énième démonstration de la volonté d'Emmanuel Macron de faire taire les oppositions. À quelques mois de la présidentielle, cette dérive liberticide fait désormais de la France une démocratie dégradée.

Désormais, le droit de manifester ressemble de plus en plus, en France, à ce qu'était le droit de grève sous Napoléon III : un droit formel octroyé par le pouvoir, mais qui n'a aucune réalité pratique tant les conditions de son application sont rendues impossibles. C'est toute la conception de la démocratie par le macronisme qui est aujourd'hui brutalement clarifiée : une coquille vide au service du pouvoir, pas un régime de débat et de contestation.

Le basculement illibéral

Emmanuel Macron, qui aime à se pavaner à l'étranger comme le meilleur représentant des « valeurs européennes » contre les États illibéraux, est en réalité lui-même, dans son propre pays, le moteur d'un autoritarisme de plus en plus évident. À peine a-t-il concédé aux syndicats le droit d'organiser des manifestations. Mais là encore, a-t-il précisé, ce sont les préfets qui *« proposeront des tracés alternatifs »*.

À Paris, la préfecture de police a ainsi autorisé la manifestation de la CGT entre Bastille et Nation, mais a interdit celle du collectif étudiant Interfac et de plusieurs Gilets jaunes. À Orléans (Loiret), le préfet a interdit la marche lancée par SUD PTT vers le meeting du Rassemblement national (RN) du dimanche 25 octobre, tout en autorisant celle des autres syndicats dans la même ville le samedi 24 octobre.

Des choix à géométrie variable qui révèlent tout à la fois le grand n'importe quoi du pouvoir et sa volonté

d'afficher le maintien d'un semblant de droit de manifester. Mais *« la recommandation générale, c'est qu'il n'y ait pas de manifestations »*, a toutefois insisté Emmanuel Macron jeudi 22 octobre, révélant ainsi la réalité d'un exécutif aux abois et qui n'a plus d'autres leviers que la fuite en avant autoritaire.

> En poussant à son paroxysme la logique présidentialiste des institutions de la Ve République, il a affaibli les partis d'opposition, les contre-pouvoirs et le Parlement, entraînant un déséquilibre sans précédent.

Pour preuve : faute d'avoir anticipé les violences de la mobilisation du 17 octobre, le ministre de l'intérieur, Laurent Nuñez, ne sait plus quoi promettre pour satisfaire les demandes de la droite et de l'extrême droite. Ainsi a-t-il annoncé la mobilisation, pour le 24 octobre, de la brigade de recherche et d'intervention (BRI), du Raid, du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN), mais aussi d'hélicoptères et de Centaure.

« C'est moi qui serai aux commandes et comptez sur ma fermeté ! », a lancé le ministre de l'intérieur face aux député·es, mardi 20 octobre, avant d'envisager le lendemain, au Sénat, la *« piste »* d'une suspension des réseaux sociaux. Une option soufflée en début de semaine par l'ancien premier ministre Gabriel Attal, qui l'avait utilisée en Kanaky-Nouvelle-Calédonie en 2024 – avant que le Conseil d'État ne juge la mesure illégale un an plus tard.

Dans cette surenchère généralisée où le droit devient anecdotique, la préfecture de police de Paris a invité les commerçant·es parisien·nes à renforcer leur sécurité, notamment avec un *« recours à des agents privés »*. Au moment même où Bruno Retailleau et Édouard Philippe, tous deux candidats à la présidentielle, jetaient l'air de rien dans l'atmosphère l'idée selon laquelle des gens pourraient avoir recours à l'*« autodéfense »*.

Cacher l'échec et l'impuissance

Ce basculement n'est pas un mouvement soudain, mais l'aboutissement d'un processus long au cours duquel le pouvoir, et plus généralement une grande partie du monde politique, a achevé de se discréditer. Un processus dont les balbutiements remontent au moins à 2017, date à laquelle Emmanuel Macron est arrivé à l'Élysée avec des idées très arrêtées sur la situation économique et sociale de la France.

Pour lui, les réformes n'avaient pas été menées et cette erreur pesait sur la croissance. Il fallait alors *« libérer »* les énergies, réformer le marché du travail, mais aussi les retraites. Ainsi, imaginait-il, la croissance et la productivité repartiraient. Biberonné aux illusions néolibérales des années 1990 à 2010, le nouveau président de la République pensait parfaitement savoir ce qui était bon pour le peuple. Ce dernier n'avait qu'à se laisser faire.

D'ailleurs, le chef de l'État a rapidement souhaité être seul face à celui-ci, qu'il entendait guider. En poussant à son paroxysme la logique présidentialiste des institutions de la V^{e} République, il a affaibli les partis d'opposition, les contre-pouvoirs, mais aussi le Parlement, entraînant par là même un déséquilibre sans précédent. Cette méthode toute personnelle lui est revenue en boomerang dès 2018 avec le mouvement des Gilets jaunes.

Ce qui n'a pas empêché Emmanuel Macron de continuer d'appliquer son programme. Avec un bilan désastreux : la France s'enfonce dans la stagnation économique, le niveau réel des salaires de 2026 restera en deçà de celui de 2021 et la politique d'aides publiques au capital a creusé le déficit. Sans surprise, le pouvoir macroniste suscite aujourd'hui un rejet généralisé. Et pourtant, il s'accroche désespérément à son idéologie.

C'est que cette dernière est le produit d'une situation concrète. Dans un contexte de stagnation économique, la classe dominante ne peut parvenir à assurer le rendement le plus élevé possible de son capital qu'en faisant pression sur les revenus du travail et sur les ressources de l'État. L'échec même de la politique néolibérale la conduit donc à se radicaliser, parce qu'il maintient la pression sur la génération de profits.

Dans ces conditions, plus aucune concession n'est possible. Ni vis-à-vis du monde du travail ni vis-à-vis de l'écologie, pourtant au cœur des préoccupations de la jeunesse actuellement mobilisée. C'est d'ailleurs la

raison pour laquelle les normes environnementales ont été rabotées, alors même que la crise écologique s'aggrave.

La décomposition autoritaire du macronisme

Le moteur de la classe au pouvoir – dont Emmanuel Macron est le parfait représentant – est le déni social et écologique. Face à ce déni, la démocratie réelle, celle qui s'appuie sur l'État de droit, le respect des oppositions et le débat, apparaît donc comme un obstacle, car elle met au jour non seulement les impuissances et les échecs de l'exécutif, mais aussi les conséquences de cette politique de classe aveugle.

À entendre le gouvernement, il n'y aurait en France aucune raison pour que les citoyen·nes se révoltent et protestent, tant la politique menée est rationnelle et modérée. Dès lors, lorsque de telles contestations surgissent, il s'agirait forcément d'une « *manipulation* » – de La France insoumise (LFI) ou d'autres. Mais la démocratie, la manifestation, la liberté d'opinion permettent de rappeler les réalités sociales et de ruiner ce récit défensif.

Dès lors, on comprend mieux cette lente dérive illibérale du pouvoir macroniste, dont les annonces du jeudi 22 octobre ne sont qu'un aboutissement. Pour lui, il faut par tous les moyens délégitimer l'opposition et la parole des citoyen·nes. Progressivement, la démocratie est ainsi vidée de son contenu et de son sens. Le débat est circonscrit avec l'appui de médias complices, et le droit de manifestation devient une menace.

La démocratie se réduit donc aux seules élections, comme l'a d'ailleurs assumé le président de la République, dès dimanche 18 octobre, en affirmant au mépris de la démocratie sociale : « *Nous sommes à six mois de notre élection présidentielle. À six mois. Tous ceux qui aujourd'hui vous expliquent que l'urgence est d'aller dans la rue, de manifester, de créer le désordre, n'ont qu'un but : abîmer la République et voler le débat.* »

Pourtant, même le résultat des urnes et la démocratie représentative ont été méprisés au cours des dix dernières années. Emmanuel Macron n'a ainsi jamais pris en compte le fait d'être élu deux fois face à l'extrême droite, tout comme il a balayé sa défaite aux élections législatives de 2024 et écrasé les droits du Parlement, en continuant à nommer des proches à Matignon, malgré les motions de censure successives.

De plus en plus, le président de la République ressemble à ces empereurs romains de la décadence dont la légitimité ne reposait sur rien d'autre que sur le soutien de ses légions. Le conseil de défense de jeudi 22 octobre prouve combien ce pouvoir est isolé et caché derrière des rangs de prétoriens. Il s'agit désormais de faire la guerre à un « ennemi de l'intérieur ». Tout ce qu'une démocratie fonctionnelle est censée empêcher.

Cette évolution n'est que le symptôme d'une décomposition politique plus large où les forces politiques traditionnelles, faute d'alternatives crédibles, en sont réduites à approuver les politiques illibérales en cours. On le voit clairement avec l'attitude d'une partie de la social-démocratie sur le mouvement en cours, à l'instar du maire socialiste de l'arrondissement Paris-Centre, Ariel Weil, qui a très tôt réclamé le recours à l'armée.

Le centre radicalisé achève donc son mouvement de convergence avec l'extrême droite. Le seul débat politique autorisé devient dès lors les conditions du « rétablissement de l'ordre », marotte du Rassemblement national (RN). Mais à ce petit jeu, on préfère toujours l'original à la copie. Le macronisme, qui prétendait combattre l'autoritarisme d'extrême droite, lui aura ouvert un boulevard. Au point de marcher dessus avec lui.

Romaric Godin et **Ellen Salvi**

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart - 127 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris.
RCS Paris 500 631 932. Numéro de CPPAP : 1224Y90071 - Directeur de la publication : Carine Fouteau